

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Discussion informelle du Comité permanent
13h00-15h00 (heure de Genève),

12 janvier 2021

AIDE-MÉMOIRE

1. Brève présentation des activités générales par le Secrétariat

La Secrétaire générale donne un aperçu de l'organisation mise en place par le Secrétariat dans le cadre du télétravail et présente brièvement les activités générales entreprises par le Secrétariat depuis la 18^e session de la Conférence des Parties (CoP18, Genève, 2019). Les activités courantes se sont poursuivies et plusieurs études et projets émanant de la CoP18 suivent leur cours. Le Secrétariat apporte son appui aux groupes de travail intersessions du Comité permanent et la Secrétaire générale résume brièvement l'état d'avancement de leurs travaux. Un résumé détaillé des progrès réalisés par les groupes de travail du Comité permanent figure dans l'annexe 1 au présent aide-mémoire.

Ce point ne fait l'objet d'aucune intervention.

2. Compte rendu des activités en cours du Sous-comité des finances et du budget

Martin Krebs, du gouvernement dépositaire (Suisse), en sa qualité de président par intérim du Sous-comité des finances et du budget (FBSC), rend compte de la réunion en ligne du FBSC qui s'est tenue le 15 octobre 2020, des conclusions de cette réunion et des recommandations qu'il a été convenu de présenter au Comité permanent. Le FBSC recommande ainsi au Comité permanent de :

- a) prendre note du rapport financier 2020 en date du 30 septembre concernant le Fonds d'affectation spéciale et les économies escomptées pour l'année 2020; et
- b) approuver un transfert de ressources d'un montant de 280 700 USD à partir du budget 2020 et en lien avec les réunions du Comité pour les animaux, du Comité pour les plantes et du Comité permanent, en vue de l'éventuelle organisation de ces réunions en 2021, et ce à titre ponctuel et exceptionnel, à partir des économies escomptées pour l'année 2020 et au titre des rubriques liées aux réunions.

Ces recommandations sont en cours d'examen auprès du Comité permanent dans le cadre d'une procédure de prise de décisions intersessions. En l'absence d'objections au 24 janvier, elles seront adoptées.

Israël demande au Secrétariat des informations complémentaires sur les décisions prises à la CoP18 en attente de financement avant de pouvoir être pleinement mises en œuvre. La Secrétaire générale attire l'attention du Comité sur la notification aux Parties n° 2020/072 du 7 décembre 2020, *État du financement concernant la mise en œuvre des décisions valables après la CoP18*, et indique qu'elle fera prochainement l'objet d'une mise à jour.

3. Résumé des activités entreprises par le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes

Les présidences respectives du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes informent le Comité permanent des activités intersessions entreprises par chacun des Comités et présentent un bref compte rendu des réunions en ligne organisées respectivement les 27 et 23 novembre 2020. Elles présentent également un résumé de leurs feuilles de route respectives concernant les travaux intersessions pour la période 2020-2021. Les deux Comités ont créé des groupes de travail officiels et des groupes de discussion informels, ces groupes de discussion informels ayant pour objet de recueillir des données scientifiques pour aider les Comités dans leur prise de décisions. Les Parties et autres acteurs seront tenus informés des faits nouveaux par le biais des pages du site web de la CITES consacrées aux travaux intersessions du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes. S'agissant des questions dont elles sont tenues de rendre compte au Comité permanent, les

présidences précisent qu'elles ne seront en mesure de le faire que dans la perspective d'une session du Comité permanent organisée en septembre 2021.

Israël demande de plus amples informations sur les groupes de discussion informels, insistant sur la nécessité pour ces groupes de faire preuve de transparence dans leur composition et leurs travaux. Les présidences respectives du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes réaffirment toutes deux leur engagement en faveur de processus décisionnels entièrement transparents, conformément au Règlement intérieur de chacun des deux Comités. Elles conviennent que faire preuve de transparence est essentiel. Les groupes de discussion informels réunissent des parties prenantes dotées des compétences nécessaires pour échanger des points de vue et entamer des débats.

4. Informations concernant d'éventuelles futures recommandations à soumettre en vue d'une décision ultérieure de la part du Comité, conformément à l'article 20 du Règlement intérieur du Comité permanent

– Recommandation visant à permettre à la Guinée d'autoriser, à titre exceptionnel, l'exportation d'un stock de spécimens pré-convention de *Pterocarpus erinaceus*

La Secrétaire générale résume le contenu d'une recommandation visant à ce qu'une décision soit prise entre les sessions du Comité permanent, la procédure en ce sens ayant été entamée peu de temps avant la tenue de la discussion en ligne. Comme énoncé dans la notification aux Parties n° 2021/004 du 12 janvier 2021, le Secrétariat a recommandé au Comité permanent de permettre à la Guinée d'autoriser, à titre exceptionnel, l'exportation et l'importation d'un stock d'un volume maximum de 14 000 m³ de spécimens pré-convention de *Pterocarpus erinaceus*, tout en maintenant toute autre recommandation relative à l'application de l'article XIII en Guinée, y compris la suspension de toute transaction commerciale portant sur des spécimens d'espèces inscrites aux annexes CITES.

Le Maroc, au nom de la région Afrique, se félicite du lancement de la procédure de prise de décisions intersessions et appuie la recommandation du Secrétariat en raison de la détérioration des stocks de bois, du coût de la sécurisation de ces stocks et des incertitudes quant à la date de la prochaine session du Comité permanent. La Belgique demande des précisions sur le rôle de l'Union européenne (UE) dans la mise en œuvre de la recommandation proposée. La Secrétaire générale précise que la délégation de l'UE en Guinée assurera la supervision et le suivi des exportations des stocks de bois.

Le Comité permanent examinera cette proposition durant la période intersessions conformément à l'article 20 de son Règlement intérieur.

– Recommandation visant à créer un nouveau groupe de travail intersessions chargé de réfléchir à l'éventuel rôle que pourrait jouer la CITES dans la réduction du risque d'émergence future de zoonoses associées au commerce international d'espèces animales sauvages

Le Canada, au nom de la région Amérique du Nord, explique les raisons ayant poussé à soumettre un projet de proposition visant au lancement d'une procédure de prise de décision intersessions qui recommanderait au Comité permanent de créer un groupe de travail intersessions chargé de réfléchir à l'éventuel rôle que pourrait jouer la CITES dans la réduction du risque d'émergence future de zoonoses associées au commerce international d'espèces animales sauvages.

L'Indonésie s'inquiète de l'étendue de la mission du groupe de travail proposé et se demande si son mandat ne sort pas du cadre de celui de la CITES, précisant qu'il se pourrait que d'autres organisations internationales soient mieux placées pour définir des conditions sanitaires précises concernant le commerce. La Nouvelle-Zélande et le Pérou saluent ce qu'ils considèrent comme une recommandation opportune, le Pérou mettront en avant les travaux de recherche sur les zoonoses d'ores et déjà entrepris par la région Amérique centrale et du Sud et Caraïbes. Le Canada, au nom de la région Amérique du Nord, prend note des observations et suggestions formulées par les membres du Comité permanent.

Le Comité permanent examinera la recommandation émanant de la région Amérique du Nord durant la période intersessions conformément à l'article 20 de son Règlement intérieur.

Les membres du Comité permanent ne formulent aucune autre recommandation susceptible de faire l'objet d'une décision future de la part du Comité en vertu de l'article 20 de son Règlement intérieur.

5. Perspectives concernant les réunions du Comité permanent, du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes

Réunions du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes

La Secrétaire générale présente dans le détail une offre émanant de la France, en date du 16 décembre 2020, proposant d'accueillir en 2021 une réunion en présentiel du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes, ainsi que les dispositions envisagées pour des réunions en ligne. Les présidences du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes font part des points de vue de leurs membres respectifs, lesquels conviennent qu'une réunion en présentiel serait préférable mais qu'il y a fort peu de chances qu'elle soit possible compte tenu de la situation actuelle, de nombreux membres indiquant qu'il est fort probable qu'ils ne soient pas autorisés à voyager au premier semestre 2021. Les présidences du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes informent le Comité que, bien que leurs membres préféreraient qu'une réunion en présentiel soit organisée, nombre d'entre eux ne pourront sans doute pas se déplacer au premier semestre 2021. Par conséquent, le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes réfléchissent à d'autres solutions de substitution, dont des réunions en ligne, et étudient également la possibilité d'organiser de plus petites réunions sur des sujets précis, dans un souci de transparence et de participation accrues.

Le Congo soutient la proposition présentée par la présidente du Comité pour les plantes.

Réunions du Comité permanent

La Secrétaire générale présente les réservations de salles qui ont été faites en vue de réunions en présentiel du Comité permanent en 2021 ainsi que les dispositions envisagées pour des réunions en ligne. Le Secrétariat a fait des réservations provisoires du 6 au 9 avril 2021 au Palais des Nations, à Genève, et du 20 au 24 septembre 2021 au Centre International de Conférences Genève (CICG). Le président du comité permanent note que, dans le contexte actuel, septembre 2021 serait la seule option viable en vue d'une réunion en présentiel et demande aux membres quelle serait selon eux la meilleure façon de procéder pour poursuivre la mise en œuvre du programme du Comité permanent jusqu'à la date de cette réunion. Il évoque la possibilité d'aborder certaines questions ayant fait l'objet d'avancées importantes, que ce soit grâce aux travaux des groupes de travail du Comité permanent ou du Secrétariat, à l'occasion d'une réunion en ligne afin d'alléger l'ordre du jour de la réunion de septembre. Le président du Comité permanent insiste sur la nécessité de veiller à ce que toutes les décisions du Comité permanent soient considérées comme ayant été prises de manière transparente et légitime.

La Nouvelle-Zélande est favorable à l'idée de traiter de certains points de l'ordre du jour plus tôt et de prendre des décisions dans le cadre de réunions en ligne. Le Koweït, au nom de la région Asie, demande si d'autres possibilités pourraient être envisagées qu'il pourrait soumettre à sa région, par exemple une liste des groupes de travail ayant fait suffisamment de progrès pour que leurs recommandations soient examinées par le Comité permanent avant septembre 2021.

Le président du Comité permanent prend note des observations des membres et explique que, sur la base de ces réactions, une marche à suivre sera proposée au Comité permanent.

CoP19

La Secrétaire générale informe les membres des dernières nouvelles reçues du prochain pays hôte quant à l'organisation de la 19^e session de la Conférence des Parties (CoP19) prévue en mars 2022 au Costa Rica. Elle fait savoir aux membres que le Costa Rica traverse actuellement une période difficile et ne dispose que de fonds limités pour l'organisation de la CoP. Le Costa Rica, en tant que prochain pays hôte, a réaffirmé son engagement en faveur de la CoP, tout en ayant bien conscience de la situation particulièrement complexe qui prévaudra au lendemain de la crise sanitaire mondiale. Le Costa Rica a annoncé qu'il passerait en revue avec le Secrétariat tous les critères exigés pour l'organisation d'une session de la CoP.

Remarques de clôture

Le président du Comité permanent remercie tous les membres pour leur participation ainsi que le Secrétariat pour l'organisation de cette discussion informelle.

État d'avancement des travaux des groupes de travail intersessions du Comité permanent

La composition et le mandat des groupes de travail peuvent être consultés [ici](#).

Nom	Président	Commentaire
Annotations	Canada	Les travaux progressent bien; une liste des questions à traiter en priorité a été établie. Le groupe de travail devrait être en mesure de soumettre ses recommandations sur ces points à la prochaine session du Comité permanent.
Renforcement des capacités	Nouvelle-Zélande	Les résultats du questionnaire envoyé en 2020 (notification aux Parties n° 2020/027) ont été rassemblés pour examen par le Comité pour les animaux/Comité pour les plantes (AC31 Doc. 10/PC25 Doc. 11). Dans l'attente de l'avis du Comité pour les animaux/Comité pour les plantes, le groupe de travail poursuit ses travaux sur d'autres thèmes (proposer des orientations au Secrétariat sur l'amélioration et la consolidation des domaines de renforcement des capacités (Décision 18.42); examiner la résolution Conf. 3.4 <i>Coopération technique en vue d'intégrer les besoins en matière de renforcement des capacités</i> [Décision 18.43 a]); et réunir des idées préliminaires concernant des modèles, des outils et des documents d'orientation [Décision 18.43 c]). L'achèvement des travaux du groupe de travail dépend du Comité pour les animaux/Comité pour les plantes mais s'étalera nécessairement sur la totalité de la période intersessions (voire sur la période suivante).
Spécimens élevés en captivité et en ranch	Espagne	Une première ébauche des résultats au terme de deux mandats est disponible. Elle pourrait être finalisée à temps pour la prochaine réunion du Comité permanent.
Systèmes électroniques et technologies de l'information	Suisse	Suite à l'atelier international CITES/Organisation mondiale des douanes sur les procédures douanières modernes pour un meilleur contrôle du commerce des espèces inscrites aux annexes CITES (qui s'est tenu en ligne du 7 au 9 décembre 2020), le groupe de travail a organisé une réunion en ligne pour examiner les points à recommander au Comité permanent. Le groupe de travail se réunira à nouveau en janvier ou février 2020 pour examiner les projets de documents préparés par le Secrétariat et préparer les recommandations à soumettre au Comité permanent. Ses travaux devraient s'achever au 2 ^e trimestre 2020.
Participation des peuples autochtones et des communautés rurales et locales	Kenya	Le président du groupe de travail n'a pas encore donné la première impulsion aux travaux du groupe.
Orientations sur les stocks d'ivoire	Union européenne	En progrès. Le groupe de travail devrait pouvoir rendre compte de ses travaux à la prochaine réunion du Comité permanent.

Nom	Président	Commentaire
Moyens d'existence	Pérou	Le président du groupe de travail n'a pas encore donné la première impulsion aux travaux du groupe.
Codes de but de la transaction	Australie	Bonne dynamique. Les travaux progressent bien en ce qui concerne les définitions, les amendements et d'autres aspects complexes du cahier des charges. Le groupe de travail devrait achever ses travaux à temps pour la prochaine réunion du Comité permanent.
Examen de la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP18), <i>Application de la Convention et lutte contre la fraude</i>	États-Unis d'Amérique	Les membres du groupe de travail n'ont encore reçu aucun premier message de fond de la part du président du groupe.
Règlement intérieur	Canada	Le groupe de travail a fait des progrès substantiels sous toutes les rubriques de son mandat. Le groupe devrait être en mesure d'achever ses travaux avant la prochaine session du Comité permanent.
Spécimens issus de la biotechnologie	Chine	Le groupe de travail a dressé une liste des types et cas potentiels de parties et produits issus de la biotechnologie et s'emploiera à fournir des orientations en la matière. Il étudiera également les informations transmises en réponse à la notification aux Parties n° 2020/062.
Vision de la stratégie	Géorgie	Pas de nouvelles semble-t-il depuis avril 2020.

Liste des participants

Membre	
AFRIQUE	
Congo	Jean Bosco Nganongo Joseph Moumbouilou
Éthiopie	ABSENT
Namibie	Fillemon Iifo Wilma Moller Josefina Shapi
Maroc	Hayat Mesbah
ASIE	
Chine	WAN Ziming ZENG Yan PING Xiaoge WU Zhongze WEN Zhanqiang SU Rui HE Tuo TIAN Shan LIU Yan
Koweït	Shereefa Al-Salem Makiya.Al-Baghli
Indonésie	Sunan Rustam Adilah Ciannas Firdaus Agung Sri Ratnaningsih Awidya Santikajaya
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD ET CARAÏBES	
Bahamas	ABSENT
Honduras	José Julián Suazo Cervantes
Pérou	Doris Mercedes Rodriguez Guzmán Miriam Cerdán Quiliano Jessica Gálvez-Durand Besnard Javier Buleje Jaime Antonio de la Torre Obregón
EUROPE	
Pologne	Karol Wolnicki Wojciech Piwowarski
Israël	Simon Nemtsov William Clark Shira Yashphe Yatir Shamir
Belgique	Anne Vanden Bloock Elke Malfait
Fédération de Russie	ABSENT
AMÉRIQUE DU NORD	
Canada	Carolina Caceres Cecilia Loughheed
OCÉANIE	
Nouvelle-Zélande	Sarah Bagnall
GOVERNEMENT DÉPOSITAIRE	
Suisse	Mathias Lörtscher Martin Krebs
PROCHAIN PAYS HÔTE	
Costa Rica	Carlos Mario Orrego Vásquez

